



Les milieux cultivés

20 % de la surface exploitée est consacrée à la riziculture. Alimentées par de l'eau douce du Rhône, les rizières permettent le dessalement des sols en profondeur et sont des zones favorables à l'alimentation de certains oiseaux nicheurs, comme les hérons. Elles sont mises en eau à partir d'avril et asséchées en septembre pour la récolte.



Les marais doux et les roselières

Ils sont présents en haute Camargue et sur les bordures du Rhône. Les marais accueillent des plantes émergées comme les scirpes, les joncs et les phragmites. Aménagés pour la chasse ou utilisés pour le pâturage en été, ils sont un lieu d'accueil important pour les oiseaux nicheurs et hivernants. Les roselières sont des zones où le roseau (*sagno* en provençal) domine. Les sagneurs récoltent le roseau en hiver pour la couverture de maisons en France et à l'étranger.



Les sansouires et les pelouses

Paysage représentatif de la basse Camargue, les sansouires constituent un milieu où la présence du sel est si importante que seules quelques espèces végétales spécialisées (salicornes, soudes, obione, saladelles) s'y développent. Partiellement inondées dans l'année, elles sont parfois marquées l'été par des traces blanches, dues à la présence du sel. Les pelouses, très rares et morcelées, sont des milieux naturels où l'influence du sel est moins marquée.

Les marais salants

Localisés au sud de la Camargue en bordure de la mer, les marais salants sont des lagunes aménagées dans le but de permettre la concentration des eaux en chlorure de sodium. Du fait de leur étendue et de leur richesse en invertébrés, ils sont des zones choyées par les oiseaux, notamment par le flamant rose qui y trouve une nourriture abondante et y passe le plus clair de son temps.



Les étangs ou lagunes

Situés en basse Camargue, les étangs peu profonds sont séparés de la mer par un cordon sableux. En communication intermittente avec la mer par l'intermédiaire de vannes, ces étangs sont saumâtres ou salés. Lieux d'accueil privilégiés pour les oiseaux et les poissons, ils jouent aussi un rôle majeur pour la gestion de l'eau.



La plage et les dunes

Sableuses, les plages camarguaises s'étendent sur 50 km environ. Hors du périmètre des digues de protection et donc soumis aux caprices de la mer, le littoral camarguais est en perpétuelle évolution. Les dunes présentent une grande valeur paysagère et botanique grâce à une flore spécifique à la floraison spectaculaire et à des espèces d'insectes rares.



- 1 Musée de la Camargue (accueil du Parc naturel régional de Camargue)
- 2 Réserve naturelle régionale du Scamandre
- 3 Domaine départemental du Château d'Avignon
- 4 Mas de Pin Fourcat
- 5 Parc ornithologique du Pont de Gau
- 6 Phare de la Gacholle
- 7 Étang du Fangassier
- 8 Domaine de la Palissade
- 9 Écomusée du sel
- 10 Musée du riz
- 11 La Capelière
- 12 Les Marais de Vigueirat
- 13 Tour Saint Louis

- Limite du Parc naturel régional de Camargue
- Limite de la Réserve nationale de Camargue

- ↗ Point panoramique
- Route d'intérêt touristique
- Circuit de découverte pédestre et cycliste (circulation interdite aux véhicules)
- Piste cyclable